



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

À la Commission scolaire des Phares

Des investissements supplémentaires dans la réussite éducative

Rimouski, le 5 janvier 2004 – Les états financiers de l'année 2002-2003 et l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2003 ont amené le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares à adopter une mise à jour du budget 2003-2004. Dans le cadre de cette révision budgétaire, la Commission scolaire des Phares a décidé de mettre son surplus accumulé au service de la réussite des élèves.

La Commission scolaire effectuera ainsi un investissement global de près de 300 000 \$ dans les écoles de son territoire. Les investissements dans les divers secteurs s'ajouteront aux sommes qui étaient déjà prévues au budget actuel.

En réussite éducative, la Commission scolaire ajoute un montant de 100 000 \$ qui avantagera, en premier lieu, les petites écoles. Une autre enveloppe de 100 000 \$ sera consacrée à l'achat d'ordinateurs dans les écoles. De nouveaux équipements informatiques remplaceront des ordinateurs devenus désuets.

Par ailleurs, un montant de 75 000 \$ sera investi dans l'achat de volumes dans les bibliothèques. Il s'agit encore là d'un investissement supplémentaire qui s'ajoutera aux 43 000 \$ qui étaient déjà prévus au budget. Finalement, un montant additionnel de 10 000 \$ sera injecté dans des activités culturelles pour les élèves.

Globalement, cet investissement supplémentaire de 285 000 \$ correspond à un montant de 28,50 \$ par élève.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, se réjouit de constater que ce sont les élèves, en bout de ligne, qui profiteront des effets du redressement financier qui a été réalisé par la Commission scolaire. Ces résultats permettent d'envisager l'avenir avec optimisme, principalement au chapitre de la réussite des élèves.

-30-

Source : Monsieur Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares
723-1880, poste 2574